

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 29 septembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017

2017 DJS 263 Subvention (10 000 euros) au Comité National Premiers de Cordée pour l'organisation de la journée « évasion » du 10 mai 2017 au stade de France.

MM. Jean-François MARTINS et Bernard JOMIER, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 12 septembre 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention au Comité National Premiers de Cordée pour l'organisation de la journée « évasion » du 10 mai 2017 au stade de France ;

Sur le rapport présenté par Messieurs Jean-François MARTINS, au nom de la 7e Commission, et Bernard JOMIER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 euros au Comité National Premiers de Cordée pour l'organisation de la journée « évasion » du 10 mai 2017 au stade de France.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder au versement de la subvention.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 415, ligne VF88005 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2017, ou exercices suivants, sous réserve des décisions de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO